

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du samedi 4 février 2023

Invités présents:

Mme Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES Maire des 9° et 10° arrondissements Mr Lionel ROYER-PERREAUT Député de la 6ème circonscription de Marseille Mr Didier REAULT Président du Parc National de Calanques et Conseiller de la Métropole Mr Frédéric GUELLE Conseiller de la Métropole et Vice-président de la RTM Mr Blaise ROSATO 1^{er} Adjoint de la Mairie du 9-10 et délégué à la tranquillité publique Mr Claude FERCHAT Adjoint de la Mairie du 9-10 et délégué à la propreté

Mme Marion VORTEMANN Chargée de Mission au cabinet de la Présidente de la Métropole Mme Olivia PARREL Ingénieure auprès de la Mairie du 9-10

Monsieur Bernard TERME Trésorier général de la Confédération des CIQ

<u>Invitée absente</u>: Mme Marguerite PASQUINI Conseillère Municipale déléguée aux relations avec les CIQ, présente à la même heure à l'Assemblée Générale du Ciq de Château Gombert

Participation

Nombre de personnes présentes : 40 Nombre de pouvoirs reçus : 14

Le quorum est atteint au regard du nombre d'adhérents individuels et collectifs.

1- Rapport moral et d'activité

Mr Antoine RUIZ DE MENDOZA, président du Ciq ouvre la séance et fait un rappel des différentes actions conduites en 2022 (cf document ci-joint)

Le Président soumet au vote le rapport moral et d'activité qui est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2022

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 22/01/2022 consultable en ligne, est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3- Rapport financier et budget prévisionnel

Le rapport financier met en évidence un excédent de gestion pour l'année 2022 (cf. document ci-joint)

Il est soumis au vote et est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4- Vote des cotisations

Le Président soumet au vote le montant des cotisations d'adhésion au Ciq soit cotisation individuelle de 16 € par foyer, et collective de 10 € par maison pour les lotissements les montants des cotisations sont acceptés à l'unanimité.

5- Elections au Conseil d'Administration

Il y a lieu de compléter le nombre des membres au Conseil d'Administration., d'où l'appel à candidatures.

Dans un premier temps il s'agit de régulariser la candidature de Marité Le Mee, présidente du conseil syndical du parc de la Panouse et qui a participé au CA du Ciq tout le long de l'année 2022, Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

Mr Natali BERINZER se propose de s'investir au Ciq en participant au CA et il présente sa candidature. L'AG accepte l'élection de ce candidat à l'unanimité même s'il n'a pas l'ancienneté requise pour se présenter au CA du Ciq.

6- Dossiers en cours : avec la participation des invités

Projet du nouveau réseau de bus avec la suppression de la ligne 46 S

Les personnes présentes ont interpellé les élus et ont exprimé leur incompréhension face au projet de suppression de la ligne 46 S, certains ont souligné que cette ligne qu'ils ont réclamé pendant des années a apporté un réel progrès pour la mobilité dans notre quartier difficile d'accès, pourquoi cette suppression ?

<u>Intervention de Mr Frederic Guelle</u> Conseiller de la Métropole et Vice -Président de la RTM qui propose pour remplacer le 46 S de faire passer par la Panouse la ligne 24 qui dessert Luminy, autre solution c'est « le bus à la demande »

Le Président du Ciq fait remarquer qu'au moment où on parle d'écologie on supprime un bus qui va accentuer l'usage de la voiture, par ailleurs la boucle du 24 ne fera plus aller à la Gaye (collège et départ du futur tram) sauf à changer à la Rouvière, c'est une question avant tout de maintien d'un service public, le seul du quartier, et pour les économies il convient de faire payer tous les usagers car ils sont nombreux d'après les propres chiffres de la RTM à ne pas le faire à Marseille. Pour ce qui est du service à la demande, scepticisme et gadget, ne pas enlever ce qui est déjà en place et qui marche, l'assemblée est unanime au « non à la suppression du 46 S ».

Par la voix de sa Vice-présidente le Ciq informe de ses actions mises en place pour appuyer les panousiens dans leurs démarches afin de manifester leur refus concernant la suppression du 46 S : une banderole posée à côté du terminus de la Panouse du 46 S, un mini-site Internet dédié https://bus2025.fr regroupant toutes les actions à faire :

répondre à la concertation en ligne de la Métropole signature d'une pétition en ligne, appel à témoignages. Une pétition papier a été mise en place et des signatures ont déjà été collectées. Elle sera aussi distribuée dans les boîtes aux lettres au retour des vacances scolaires. Le Président rappelle l'importance de se manifester, notamment sur la concertation publique avant le 28 février et encourage les participants à s'exprimer largement sur ce support.

Continuité du Boulevard Urbain Sud

Intervention de Mr Lionel Royer-Perreaut :

Le 46 S doit être un élément du plan de mobilité. Ce plan ne peut exclure de terminer le Bd. Urbain Sud même si le tramway remplace le BHNS (le tramway est prévu pour 2033) une solution doit être trouvée, de plus le projet du tramway reliant la Gaye à la Rouvière est incohérent sans compter que le parking de la Gaye n'en fait presque plus partie. Quant au bus à la demande c'est impossible dans une grande ville, les horaires des bus sont déjà difficiles à respecter que l'on peut s'interroger sur la cohérence d'un tel projet.

Mr Didier Reault précise qu'il s'agit d'une concertation et insiste sur le fait que la Mairie a changé et qu'elle est opposée à la poursuite du B.U.S. C'est pourquoi avec Mr Frédéric Guelle ils proposent une alternative aux voitures par la création d'un Tram sur l'emprise du B.U.S. entre la Gaye et La Pointe Rouge, ce n'est qu'une contribution au débat global.

Mr Lionel Royer-Perreaut rappelle que le B.U.S à fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique et que cette décision doit être appliquée.

Un habitant demande à Mr Didier Reault pourquoi la Métropole ne la fait pas appliquer par voie de justice, Mr Didier Reault ne peut pas répondre à cette question car c'est à la Présidente de la Métropole d'apporter la réponse.

Mr Lionel Royer-Perreaut nous informe avoir demandé que l'attribution des fonds qui doivent être alloués pour Le Grand Marseille soit conditionnée à la poursuite du B.U.S. et en ce qui concerne un éventuel aménagement de rond-point provisoire sur le bd du Cabot celui-ci n'est plus réalisable car l'école privée occupant ce foncier ne veut pas céder son terrain pour ce type d'aménagement (uniquement prévu pour le boulevard)

Le débat porte ensuite sur les constructions qui pointent sur le boulevard du Redon, ce qui va amener encore plus de voitures sur cet axe urbain, Mr Lionel Royer-Perreaut informe qu'il s'agit de permis ayant été purgés de recours et que les constructions vont donc pouvoir commencer, de même côté Val Régny, par ailleurs il annonce un nouveau PLUI ce qui présage des demandes de permis qu'il faudra surveiller de près d'autant que la Ville s'est engagée à construire 4.200 logements par an car il y a un fort besoin d'habitations.

Autres questions

Trottinettes

Le Président lit une lettre d'une panousienne âgée inquiète par la suppression programmée du 46 S et le danger que représentent aussi les trottinettes dans le quartier, circulation sur les trottoirs etc, Mr Frédéric Guelle signale que cette situation est étudiée actuellement par la Ville avec une possible interdiction.

Propreté

Toujours des problèmes de ramassage des poubelles jaunes à la Panouse, on encourage au tri sélectif sans augmenter les fréquences de passage ou le volume des containers. Au final les habitants vont tout jeter dans les containers des ordures ménagères (poubelles noires)

Mr Claude Ferchat adjoint à la propreté nous informe que cela va s'améliorer, il propose également de poser un broyeur a déchets verts dans le quartier

<u>Sécuri</u>té

Une question sur la prise en charge des plaintes en ligne, le système est assez récent et va s'améliorer, le commissariat de Mazargues dont la fermeture a été évitée est en charge de ce type de plaintes, le numéro de dépôt en ligne fera foi auprès des assurances.

Suite du rdv de prise de contact avec notre nouveau Maire de secteur

Madame d'Estienne d'Orves nous remet un document de réponses aux questions qui avaient été posées lors de notre rendez-vous et reste à notre disposition pour plus de précisions.

Le Président remercie les participants à l'assemblée de leur présence et de leur soutient, il les invite à l'apéritif.

Antoine Ruiz de Mendoza Président du Ciq de la Panouse

Colette Appetiti Secrétaire

.

PJ / Rapport moral et d'activités Rapport financier et budget prévisionnel Statistiques des adhérents Réponses Mairie de secteur